

BRESIL – Bayer retire sa demande de riz OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 25/06/2010, modifié le 27/02/2025

Bayer, une entreprise allemande agrochimique et pharmaceutique, a décidé de retirer sa demande d'autorisation pour son riz génétiquement modifié LL62, tolérant aux herbicides comme le Liberty [1]. Bayer avait déposé sa première demande auprès des autorités brésiliennes il y a maintenant huit ans. Les organisations d'agriculteurs, à l'instar de la Fédération des producteurs de riz du Rio Grande do Sul, se sont toujours montrées plus que méfiantes vis-à-vis du riz transgénique. Le Rio Grande do Sul produit 60% de la production brésilienne de riz. Au niveau international, les débouchés pour un tel riz restent relativement faibles, les importateurs de riz, comme l'Union européenne ou le Japon, ayant une forte réticence vis-à-vis des OGM.

Greenpeace Canada note dans son communiqué de presse : *"alors que l'Inde testait jusqu'à 0,01 % pour détecter cette contamination dans les importations, le Canada se contentait d'un seuil de 0,5 % soit 50 fois moins... comme si le gouvernement fédéral canadien ne voulait pas trouver de contamination ! Il a fallu que ce soit Greenpeace, une fois de plus, qui fasse des tests pour prouver que le riz OGM illégal s'était retrouvé dans les produits notamment de Provigo (Loblaws) !"* [2].

Rappelons aussi que Bayer, suite à une contamination des stocks de riz mondiaux par sa variété transgénique, a été traduit en justice par des agriculteurs états-uniens et qu'à trois reprises, l'entreprise a été condamnée à verser des dommages et intérêts aux plaignants [3].

[1] <http://www.bayercropscience.com.br/...>

[2] <http://www.greenpeace.org/canada/fr...>

[3] [ETATS-UNIS – Riz contaminé : négligence retenue contre Bayer dans deux nouveaux jugements](#), [ETATS-UNIS – Bayer payera près d'un million et demi d'euros de dommages et intérêts pour le riz LL !](#)